



Je n'ai pas de facture d'eau depuis 2006

Par **samsamsam**, le **23/07/2008** à **21:39**

certain doivent m'envier mais je m'inquiète quand meme car depuis la création et l'ouverture de mon compteur d'eau début 2006, je n'ai reçu aucune facture de consommation ou d'abonnement de l'entreprise qui distribue l'eau sur ma commune.

en fait j'ai fait installer et ouvrir l'eau dans une maison que je n'habitait pas encore (elle était en travaux). je pense que l'entreprise ne m'a pas créer de compte à ce moment là. mon compteur tourne normalement depuis 2006.

quels sont les risques que j'encoure à ne pas avoir prévenu l'entreprise de son erreur? y a il un délai de prescription s'il se rende compte un jour de leur oubli et veulent me facturer toute ma consommation et mes abonnement depuis 2006? Quel serais la meilleur façon de faire selon vous?

merci

Par **coolover**, le **24/07/2008** à **22:33**

Oui effectivement, il pourrait un beau jour te réclamer ton els impayés liées à ta consommation....

La prescription étant de 5ans (Art. 2224, code civil), cela risque de te faire très cher s'ils te réclament 5ans ans d'affilés.

Je t'invite à prendre contact avec la compagnie des eaux, à leur expliquer ta situation et à leur proposer un échéancier pour les deux dernières années. Espérer qu'ils ne s'aperçoivent jamais de l'erreur peut te coûter cher (et j'ai déjà eu quelques clients qui s'en sont mordus les doigts).

Alors en tant que juriste, non, je n'envie pas particulièrement ta situation :)